

## PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE du 15 octobre 2019



**ECOLE  
ELEMENTAIRE  
PUBLIQUE DE  
L'ESPERANCE**

**GRANE**

**Téléphone :**  
04 75 62 79 96

**N° RNE :**  
ce.0260677v

**Mél :**  
ce.0260677v@  
ac-grenoble.fr

**Suivi par :**  
Mme GARNIER,  
directrice

**Adresse postale :**  
3 rue des  
Pastouriaux  
26400 GRANE

	Prénom	Représentant	Fonction	Présent Absent Excusé
<b>MEMBRE - Assiste de droit</b>				
VENTRE	Claire	Education nationale	Inspectrice	Excusée
<b>MEMBRES de droit (ont le droit de prendre part aux votes)</b>				
<i>Un vote est jugé validé, un avis est jugé favorable, s'il réunit la moitié des suffrages exprimés.</i>				
GARNIER	Michèle	Education nationale	Directrice (Elémentaire) <b>PRESIDENTE</b>	Présente
MANDAROUX	Marie	Education nationale	Directrice (Maternelle) <b>CO-PRESIDENTE</b>	Présente
PARET	Muriel	Municipalité	MAIRE	Présente
PELOUARD	Serge	Municipalité	Adjoint	Présent
CASTELLA	François	Municipalité	Conseiller municipal	Présent
BRETON-GENTE	Béatrice	Municipalité	Conseillère municipale	Présent
FRANCHET	Philippe	Education nationale	PE Adjoint	Présent
MAADANI	Cécile	Education nationale	PE Adjoint	Présente
MATHIEU	Alain	Education nationale	PE Adjoint	Présent
AMIC	Lucie	Education nationale	PE Adjoint	Présente
GIUDICCI	Hélène	Education nationale	PE Adjoint	Excusée
GONCALVES	Raphaël	Education nationale	PE Adjoint	Absent
FAUVELET	Carole	Education nationale	PE Adjoint - Secrétaire	Présente
GUILHOT	Emmanuelle	Education nationale	PE Adjoint	Absente
GIUDICCI	Hélène	Education nationale	PE Adjoint	Présente
BASTIEN	Simone	DDEN	/	Présente
DUBOST	Laetitia	Comité des parents	Titulaire - Secrétaire	Présente
BENISTANT	Laetitia	Comité des parents	Titulaire	Présente
MANZONI	Sandrine	Comité des parents	Titulaire	Présente
ALLIGIER	Lorine	Comité des parents	Titulaire	Présente
ASTIER	Johana	Comité des parents	Suppléant	Présente
ROCHEDIEU	Sylvain	Comité des parents	Titulaire	Présent
YVOREL-QUINCARD	Camille	Comité des parents	Titulaire	Présente
TARNAUD	Anne-Laure	Comité des parents	Titulaire	Présente
<b>MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)</b>				
AUBERT	Lydie	Comité des parents	Suppléant	Présente
BASSO	Laurent	Comité des parents	Suppléant	Absent
BLANC	Vanessa	Comité des parents	Suppléant	Absente
COURET	Stéphane	Comité des parents	Titulaire	Absent
NAPOLEON	Vanessa	Comité des parents	Suppléant	Absente
<b>AUTRES MEMBRES EXCEPTIONNELS</b>				
BOUZON	Nadine	/	Atsem	Présente
CHARLE	Manu	/	Atsem	Présente
GODET	Evelyne	/	Atsem	Présente
XATARD	Jean-Paul	Municipalité	Conseiller Municipal	Présent

## ORDRE DU JOUR

### 1<sup>ère</sup> partie : Conseil commun avec l'école maternelle

Horaires pour 2020/2021.

Pour rappel, il est prévu la fusion des deux écoles maternelle et élémentaire en une seule école primaire.

### 2<sup>ème</sup> partie : Conseil limité à l'école élémentaire

- 1) Effectif et Equipe enseignante
- 2) Elections au Conseil d'Ecole
- 3) Charte de la Laïcité à l'école
- 4) Règlement Intérieur
- 5) Sécurité : PPMS (Plan Particulier Mise en Sûreté) et Incendie
- 6) Projets et sorties scolaires
- 7) Fonctionnement Mairie / Ecole (travaux, budgets, locaux...)
- 8) Questions diverses.

## Conseil commun avec l'école maternelle

### 1<sup>ère</sup> partie : LA SEANCE EST OUVERTE A 18 h 30

Mme Garnier prend la parole pour rappeler qu'il est prévu la fusion des deux écoles maternelle et élémentaire en une seule école primaire ; projet de fusion voté lors du conseil d'école en juin 2019.

Mme Paret précise que la procédure est en cours et sera présentée en CDEN en janvier 2020. Une réponse est donc attendue après cette date.

Mme Dubost précise qu'en l'absence de M Couret, parent délégué titulaire en élémentaire, c'est Mme Aubert, suppléante, qui siègera pendant ce conseil.

Mme Garnier donne le déroulement des échanges à venir :

1. Avis des enseignants,
2. Avis des parents délégués,
3. Avis de la municipalité,
4. Echanges entre les différentes parties,
5. Vote.

### 1. PROPOSITION(S) DES ENSEIGNANTS :

Mme Garnier explique qu'après un Conseil des Maîtres entre enseignants des écoles maternelle et élémentaire, il en ressort que les horaires souhaités par les professeurs sont les suivants :

8 h 30 – 12 h 00 **puis** 13 h 45 – 16 h 15.

Avec le souhait que le coucher des élèves de maternelle soit effectif dès le retour de la cantine.

Cet horaire tient compte des points suivants :

- la demande de la municipalité qui souhaite que la pause méridienne soit allongée,
- qu'une pause méridienne de deux heures n'est pas souhaitable car ce créneau horaire est trop long pour les enfants : fatigue accrue, accidents plus fréquents...
- que les élèves de maternelle doivent pouvoir bénéficier d'un temps de repos adapté à leur rythme biologique (soit un retour au calme puis un coucher dès la fin du repas),
- que l'horaire 8 h 30 / 11 h 45 n'est pas à privilégier car :
  - ❖ il prive les élèves de 15 minutes d'apprentissages chaque matinée soit 1 heure par semaine,
  - ❖ il limite le roulement des créneaux de sport ou autre activité pour les classes (ce quart d'heure permettant plus de facilité dans la rotation des groupes classes).

Parallèlement, et en tenant compte que les élèves d'élémentaire ne peuvent pas manger trop tardivement, une organisation des deux services cantine quelque peu différente que celle actuelle en découlera.

A défaut, le maintien de l'horaire actuel de l'école élémentaire serait souhaitable :  
8 h 30 – 12 h puis 13 h 30 – 16 h.

## 2. PROPOSITION(S) DES PARENTS DELEGUES :

### 2.1. Parents de l'école élémentaire :

Un sondage papier a été effectué auprès de toutes les familles de l'élémentaire ; taux de participation : 68%. Les parents délégués souhaitent remercier les familles pour leur implication et leur réactivité.  
Résultats :

<b>BILAN DES QUESTIONNAIRES HORAIRES</b>			
70 retours questionnaires sur 103 distribués (un par famille) donc <b>68%</b> de participation			
<b>Horaire matin</b>	<b>Horaire après-midi</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Non communiqué (souvent car répondu sur la question précédente ou non lisible)		7	10 %
8h30 – 11h30	13h00 - 16h00	1	1,4 %
8h30 – 11h30	13h15 - 16h15	3	4,3 %
8h30 – 11h30	13h30 - 16h30	4	5.7 %
8h30 – 11h45	13h15 - 16h00	2	2.9 %
8h30 – 11h45	13h30 - 16h15	3	4,3 %
8h30 - 12h00	13h30 - 16h00	28	40 %
8h30 - 16h00		13	18.6 %
8h30 – 16h30		5	7.1 %
9h00 – 12h00	13h30 – 16h30	4	5.7 %
<b>TOTAL</b>		<b>70</b>	<b>100%</b>

- 40% des familles souhaitent le maintien des horaires actuels : 8 h 30 – 12 h puis 13 h 30 – 16 h. Et 18.6% sur un créneau de 8 h 30 – 16 h 00 sans précision sur les horaires.
- Volonté des familles d'avoir un temps de repas et de cantine reposant, sans stress.
- L'horaire de repos à 13 h 45 semble trop tardif pour les élèves de maternelle afin de respecter le rythme de repos des enfants, notamment ceux qui rentrent le midi et reviennent à l'école en début d'après-midi.
- Crainte d'un temps de repas stressant s'il y a seulement 1 h 30 pour effectuer les 2 services.
- Si les cours finissent à 12 h 00, les enfants du 2<sup>ème</sup> service monteront manger à 12 h 45 !

Suite à cette analyse, les parents délégués proposent les horaires suivants :

8 h 30 – 11 h 45 puis 13 h 30 – 16 h 15.

## **2.2. Parents de l'école maternelle :**

Suite à des échanges verbaux avec certaines familles, ils proposent l'horaire suivant :

8 h 30 – 11 h 45 puis 13 h 30 – 16 h 15.

## **3. Proposition(s) de la municipalité :**

Mme Paret prend la parole. Elle propose de réaliser le service de cantine sur 1 h 45 avec l'embauche potentiel d'un personnel supplémentaire pour permettre une meilleure rotation.

Elle précise que :

- le futur mobilier de la cantine sera muni d'un revêtement pour réduire le bruit et permettra à tous les enfants d'utiliser toutes les tables ; celles-ci étant adaptées aux élèves de maternelle comme de l'élémentaire,
- que, suite à des difficultés de gestion de certains élèves, un partenariat entre les plus jeunes et les CM2 a été instauré depuis quelques semaines ; ce partenariat étant le résultat des expériences positives mises en place entre les élèves de Maternelle et de Cours Moyen de Mmes Fauvelet et Garnier. Ce partenariat ne peut se mettre en place que si l'élémentaire et la maternelle ont les mêmes horaires,
- une réunion avec le personnel du restaurant scolaire a eu lieu préalablement à ce conseil d'école,
- le service de cantine doit pouvoir se dérouler sur 1 h 45,
- la volonté de terminer les cours à 11 h 45 tient compte de l'heure du début du second service,
- en conséquence, l'horaire souhaité par la municipalité est le suivant :

8 h 30 – 11 h 45 puis 13 h 30 – 16 h 15.

M. Castella précise que le service serait alors effectué sur 40 minutes avec un battement maximal de 10 minutes entre les deux services :

- Premier service : 11 h 45 / 12 h 25
- Second service : 12 h 35 / 13 h 15.

M. Pelouard ajoute que la pause méridienne d'1 h 45 au lieu des 2 heures actuelles implique 15 minutes de moins pour réaliser les deux services ; ce temps serait récupéré ainsi :

- 5 min sur le premier service,
- 5 min sur le battement entre les deux services,
- 5 min sur le second service.

## **4. Echanges :**

Mme Mandaroux s'adresse à Mme PARET :

- Concernant le coucher des élèves de maternelle :

Est-il envisageable de leur proposer le temps de repos avant le début des horaires scolaires ? Il s'agit d'une volonté des équipes enseignantes pour respecter au mieux le rythme biologique de l'enfant en lui proposant le temps de repos rapidement après le repas sans phase d'excitation dans la cour.

- Concernant le travail des ATSEM :

Est-il envisageable de mettre en place un poste d'ATSEM à temps complet pour la troisième classe afin que chaque classe bénéficie du même temps de présence de ces personnes qualifiées et facilitent les apprentissages des élèves ?

Réponses de Mme Paret :

- A ce jour, ces demandes ne peuvent pas aboutir car cela nécessiterait l'embauche d'une personne supplémentaire.

- Les coûts de fonctionnement supplémentaires que cela représente ne sont pas envisageables à ce jour.
- Les textes officiels n'obligent pas la présence d'une ATSEM par classe.

M Franchet demande aux parents délégués comment ils justifient leur choix horaire puisque celui-ci ne représente pas la demande majoritaire des familles de l'élémentaire.

Réponse d'un parent délégué :

Les familles n'avaient pas les précisions que nous détenons aujourd'hui notamment de la montée du 2<sup>ème</sup> service à 12 h 45. Nous avons également pris en compte les observations données par de nombreuses familles sur un temps de repas confortable et non stressant.

#### **5. Votes :**

<b>Proposition 1</b>	<b>Proposition 2</b>
8 h 30 – 12 h 13 h 45 – 16 h 15	8 h 30 – 11 h 45 13 h 30 – 16 h 15

22 votants	
22 suffrages exprimés	
<b>Proposition 1</b>	<b>Proposition 2</b>
5	17
<b>CONCLUSION :</b> Proposition 2 actée à ce jour pour l'année scolaires 2020 / 2021 SOIT 8 h 30 – 11 h 45      puis      13 h 30 – 16 h 15	

**1<sup>ère</sup> partie : LA SEANCE EST LEVEE A 19 H 20.**

# Conseil limité à l'école élémentaire

2<sup>ème</sup> partie : LA SEANCE EST OUVERTE A 19 H 30.

## 1) Effectif et Equipe enseignante

A ce jour : 129 élèves répartis sur 5 classes :

- **M FRANCHET Philippe** : 6 CP et 16 CE1 soit 22
- **Mme MAADANI Cécile ET Mme GIUDICI Hélène** (le jeudi) : 24 CP
- **M MATHIEU Alain** : 27 CE2
- **Mme AMIC Lucie et M GONCALVES Raphaël** (le lundi) : 27 CM1
- **Mme GARNIER Michèle et M GONCALVES Raphaël** (le vendredi) : 7 CM1 et 20 CM2 = 27

Parallèlement, deux membres du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) interviennent si besoin sur le groupe scolaire maternelle et élémentaire.

Il s'agit de Mmes Marie-France DUFLOT, maîtresse E et de Mme Valérie VAN-WIJNEN, psychologue scolaire.

L'aide de Marie-France est à dominante pédagogique. Elle s'adresse en priorité aux élèves en GS, CP et CE1. Elle intervient, à la demande des enseignants, soit dans la classe du professeur soit dans une autre salle avec un petit groupe d'élèves.

Quant à Valérie, elle intervient à la demande des familles ou des enseignants pour une aide ponctuelle ou pour faire passer certains tests, par exemple, lors de la mise en place d'un dossier à la MDA (Maison De l'Autonomie - Ex. MDPH).

A savoir que le travail spécifique des membres du RASED est complémentaire de celui des enseignants. Il permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

A ces personnes vient s'ajouter Marie-Pierre MICHEL, AESH, qui s'occupe de deux élèves avec des besoins particuliers (dossiers MDA). Parallèlement, l'école est actuellement toujours en attente d'une autre personne pour combler les heures manquantes pour deux autres enfants ayant chacun une notification AESH.

De plus, l'école a fait la demande du recrutement d'une personne en Service Civique ; malheureusement, cette demande ne pourra pas aboutir car actuellement, il n'y a plus de financement par l'état pour ce type de poste... C'est bien regrettable.

La demande d'ouverture de classe faite en début d'année a été refusée par la DASEN. De ce fait, si une arrivée massive d'enfants venait à avoir lieu en cours d'année scolaire, l'école n'aurait que deux possibilités :

- demander le recrutement d'un enseignant supplémentaire (plus d'enseignants que de classes),
- demander l'inscription de certains nouveaux élèves dans une école voisine pour finir l'année scolaire.

En aucun cas, une ouverture de classe ne pourrait avoir lieu en cours d'année scolaire.

## 2) Elections au Conseil d'Ecole

En voici les résultats :

Participation	
Nombre d'inscrits	205
Nombre de votants	118
Nombre de bulletins blancs ou nuls	19
Nombre de suffrages exprimés (S)	99
Taux de participation	57.56%

  

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	5
Quotient (S/N)	19.80

Pour information, le taux de participation en octobre 2018 était de **48,72 %**. La mise en place d'un vote uniquement par correspondance n'a donc pas eu d'influence négative sur les votants, voire une incidence positive avec une augmentation de 8,84 % du taux de participation ; taux record pour ces dernières années scolaires.

Mme GARNIER remercie toutes les personnes ayant pris part au vote et poursuit en rappelant aux parents délégués élus, les points suivants :

- Place et le rôle des parents délégués :
  - ils représentent toutes les familles de l'école,
  - ils sont en lien direct avec les enseignants et la Directrice,
  - ils jouent un rôle de relais et de médiateur,
  - ils font partie des instances officielles.
  
- Ce rôle nécessite :
  - de la discrétion,
  - de l'écoute,
  - de l'objectivité,
  - de se faire connaître de l'ensemble des parents de la classe et de l'école.
  
- Pour bien remplir cette fonction, le parent délégué élu ne doit pas :
  - voir la classe qu'à travers son propre enfant,
  - agir seul,
  - remettre en cause les méthodes pédagogiques des enseignants,
  - remettre en cause les compétences des enseignants.
  
- Missions au sein du conseil d'école :
  - ils donnent leur avis,
  - ils émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement,
  - ils votent le règlement intérieur,
  - ils adoptent le projet d'école,
  - ils votent les diverses propositions mises à l'ordre du jour des Conseils,...

Pour l'année scolaire 2019 / 2020, les parents délégués élus sont les suivants :

<i>NOM Prénom</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>	<i>NOM et prénom des enfants</i>	<i>Niveau Classe</i>
<b>TITULAIRES</b>				
<b>DUBOST Laetitia</b>	06 50 40 07 62	4ldubost@gmail.com	DUBOST Léonie DUBOST Lyvann	CM2 - Mme GARNIER - 5 CP - Mme MAADANI - 2
<b>BENISTANT Laetitia</b>	07 82 58 68 28	joyevolvia@protonmail.com	BOUCHARD Eylwen BOUCHARD Lorcan	CM2 - Mme GARNIER - 5 CE1 - M FRANCHET - 1
<b>MANZONI Sandrine</b>	06 80 96 19 76	msabm69@yahoo.fr	BONARDOT-MANZONI Anton	CE2 - M MATHIEU - 3
<b>COURET Stéphane</b>	06 84 18 43 75	suze26@free.fr	COURET Guillaume	CM1 - Mme AMIC - 4
<b>ALLIGIER Lorine</b>	06 66 58 13 95	lorinealligier@gmail.com	ALLIGIER Milo	CP - Mme MAADANI - 2
<b>SUPPLEANTS</b>				
<b>ASTIER Johanna</b>	06 03 28 51 32	johanna.astier@hotmail.fr	GIFFON Lou	CE2 - M MATHIEU - 3
<b>AUBERT Lydie</b>	06 26 31 65 14	lydieaub@hotmail.fr	MEGE Adrien	CP - Mme MAADANI - 2
<b>BASSO Laurent</b>	06 79 80 47 50	carol.basso@wanadoo.fr	BASSO Flavie	CE2 - M MATHIEU - 3
<b>BLANC Vanessa</b>	06 73 64 64 42	suchet.blanc@gmail.com	SUCHET Léo	CM1 - Mme AMIC - 4
<b>NAPOLEON Vanessa</b>	06 33 96 76 21	vanessa050381@yahoo.fr	NAPOLEON Timothé	CP - Mme MAADANI - 2

### 3) Charte de la Laïcité à l'école

La Charte de la laïcité à l'École explicite **le sens et les enjeux du principe de laïcité**, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École.

La charte rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation.

Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience.

Affichée dans le hall de l'école, elle est visible par tous.

### 4) Règlement Intérieur

Chaque membre du Conseil d'École a pu prendre connaissance en amont du Règlement Intérieur actuel et de la proposition de modifications souhaitées par Mme Garnier et son équipe.

Deux modifications majeures ont été apportées :

- la première sur les absences afin de tenir compte des directives de Madame l'Inspectrice (note de service) sur le suivi des absences et notamment celles non justifiées,
- la seconde sur les nouveaux moyens de communication Ecole/Famille mis en place depuis septembre : communication par mail ET sur le Padlet de l'école.

Après échanges, le nouveau Règlement Intérieur est soumis au vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Le Règlement Intérieur 2019 / 2020 est donc accepté à l'unanimité.

Après signatures par Mmes GARNIER et DUBOST, Directrice et Secrétaire de séance, le nouveau Règlement Intérieur sera :

- affiché sur le panneau « Information » situé à proximité du portail extérieur,
- affiché sur le panneau « Information » situé près de la porte d'entrée côté rue des Pastouriaux,
- déposé sur le PADLET de l'école,
- envoyé à Mme PARET, maire de Grâne,
- envoyé à Mme VENTRE, inspectrice.

### 5) Sécurité : PPMS (Plans Particuliers Mises en Sûreté) et Incendie

L'école dispose de trois dossiers Sécurité, réactualisés chaque début d'année scolaire :

- un PPMS AI - Attentat-Intrusion,
- un PPMS RM - Risque Majeur,
- un plan Incendie.

Pour en assurer la validité et permettre à l'équipe enseignante ET aux enfants d'être organisés et entraînés face à ces différents types d'incident, plusieurs exercices non anxiogènes sont mis en place chaque année scolaire.

En voici le planning :

SEPTEMBRE	OCTOBRE	DECEMBRE	JANVIER	MARS
Incendie	PPMS AI 1 <sup>ère</sup> version	PPMS AI 2 <sup>ème</sup> version	PPMS RM Risques Majeurs	Incendie

Un premier exercice « Incendie » a eu lieu courant septembre. Cependant, n'ayant pas atteint tous ses objectifs, celui-ci a été réorganisé quelques jours plus tard ; ce dernier a donné entière satisfaction.

Un premier exercice de simulation Attentat-Intrusion doit avoir lieu dans les jours qui viennent. Il s'agira de se confiner pour apprendre à faire face à un tel risque.

D'autre part, depuis cette rentrée, le risque « Nucléaire » a été rajouté dans le PPMS RM ; de ce fait, l'école dispose désormais de comprimés d'iode à destination des élèves et des adultes.

## 6) Projets et sorties scolaires

### 6.1) PROJET D'ECOLE :

<b>Axes prioritaires de travail ET actions qui en découlent</b>		
<b>Améliorer les compétences rédactionnelles des élèves.</b>	<b>Améliorer les compétences en calcul mental.</b>	<b>Apprendre à gérer les conflits et améliorer la socialisation.</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier d'écrivain (écrit court quotidien avec ou sans déclencheur) ; lu par les volontaires.</li> <li>- Boîte aux lettres de classe (écrit libre, personnel et volontaire).</li> <li>- Atelier d'écriture hebdomadaire (écrit avec une entrée ludique, automatisation des structures syntaxiques...).</li> <li>- Systématiser l'oral pour automatiser les structures syntaxiques et enrichir les phrases (« C'est ... qui ... » ou encore « ne...pas »...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices de calcul mental de façon journalière : dictée de nombres, calcul, résolution de problème, jeu du furet, nombre mystère...</li> <li>- Dispositif de calcul mental en utilisant un outil numérique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débats réglés : échanges réguliers sur la vie de classe et de l'école soumis à des règles de prise de parole.</li> <li>- Débats-philosophiques.</li> <li>- Dilemmes sociaux.</li> <li>- Empêchements à apprendre...</li> </ul>

### 6.2) PROJETS COMMUNS AUX CINQ CLASSES :

#### - Deux rencontres sportives avec l'école de Chabrillan :

- a) le cross qui aura lieu le vendredi 18 octobre au matin autour de l'école (report au 8 novembre en cas d'intempérie),
- b) la journée athlétisme qui se déroulera courant juin au stade de Chabrillan.

#### - Partenariat avec la médiathèque :

- a) un mardi par mois pour un prêt de livres et/ou une animation.
  - b) l'équipe enseignante regrette toujours de ne pas pouvoir y accéder plus souvent.
- Pour rappel, lors du Conseil d'Ecole du 12 octobre 2018, Mme PARET avait proposé un rendez-vous avec la médiathèque en sa présence. Comme à ce jour, cette rencontre n'a toujours pas eu lieu ; l'équipe enseignante précise que cette rencontre est toujours souhaitable.  
Mme Paret en prend note.

### 6.3) PROJETS PAR CLASSE :

- **Sortie aux Clévos** : à Etoile pour les classes de M FRANCHET, MATHIEU et Mmes AMIC et GARNIER, les 18 et 19 novembre, pour l'animation « Illusions d'Optique ». Mme MAADANI n'y participera pas car cette animation n'est pas destinée aux élèves en CP.

- **Apiculteur et visite d'une chèvrerie** : intervention et visite envisagées pour la classe de Mme MAADANI.

- **Basket** : en partenariat avec le club de Saulce pour les classes de Mme MAADANI/GIUDICCI, M FRANCHET et M MATHIEU sur la période mars / avril.

- **Hand-Ball** : en partenariat avec le club de Loriol pour les classes de Mmes AMIC et GARNIER en novembre / décembre (séances plus basées sur la technique) puis en mars / avril (séances de jeux collectifs).

- **Concours Kangourou et sortie aux Ramières sur la thématique de la Biodiversité** : Classe de M MATHIEU.

- **Sorties Vélo et Intervention SYTRAD (tri des déchets)** : Classe de Mme AMIC.

- **Prévention routière, Sortie aux Ramières pour la thématique de la Biodiversité, journée de liaison au Collège** : Classe de Mme GARNIER.

Parallèlement, un projet pour une **classe de découverte** de deux ou quatre jours est en cours.

Mme GARNIER rappelle :

- qu'un tel projet demande un investissement très important de la part des familles et de l'enseignante.
- que l'absence d'aides financières extérieures (mairie, conseil général, Amicale Laïque) est regrettable,
- qu'en présence de coûts toujours plus élevés du côté du transport, des centres et des visites, la continuité de l'organisation d'un tel séjour dans les années à venir semble de plus en plus compromise.

## **7) Fonctionnement MAIRIE / Ecole (travaux, budgets, locaux...)**

### **7.1) TRAVAUX :**

- Tous les petits travaux sont consignés dans un cahier. En cas de besoin immédiat, un appel téléphonique auprès du responsable du service technique est effectué.

- Mme GARNIER remercie les personnes qui interviennent car les demandes sont entendues et la réactivité du personnel est réelle et performante.

### **7.2) DEMANDES EN ATTENTE :**

L'équipe enseignante rappelle deux demandes importantes :

#### **7.2.1) PLAN INFORMATIQUE :**

La mise en place par la municipalité d'un plan informatique annuel serait très appréciée. Le besoin est toujours présent. A ce jour, il est très difficile de faire travailler les élèves avec du numérique ; l'action « Dispositif de calcul mental en utilisant un outil numérique » du projet d'école est difficile voire impossible à mettre en place et les demandes ministérielles ne peuvent être appliquées car le matériel existant performant est minime.

La mairie rappelle que depuis 2014, l'achat annuel d'un ordinateur est de mise mais que pour des raisons financières, il n'est pas possible actuellement de faire plus.

#### **7.2.2) SECURITE :**

Mme GARNIER rappelle aussi la nécessité de mettre en place rapidement divers signaux d'alerte différents pour activer les PPMS. A ce jour, les moyens existants sont le sifflet et la corne de brume ; or, ni l'un ni l'autre ne permettent de communiquer efficacement d'une classe à l'autre.

Les besoins sont les suivants :

<b>Signal 1</b>	<b>Signal 2</b>	<b>Signal 3</b>	<b>Signal 4</b>
Déclenchement du PPMS risque majeurs	Déclenchement du PPMS attentat/intrusion : <i>Attentat ou attaque se déroulant au sein de l'établissement</i>	Déclenchement du PPMS attentat/intrusion : <i>Attentat se déroulant à l'extérieur et à proximité de l'établissement</i>	Déclenchement du PPMS attentat/intrusion
REPONSE : Confinement 1	REPONSE : Confinement 2	REPONSE : Confinement 3	REPONSE : Evacuation

Investir dans des talkies-walkies, si ceux-ci peuvent répondre aux besoins, est peut-être une solution envisageable. Autre solution possible : mise en place de haut-parleurs dans les classes.

### **Réponse de Mme PARET :**

Un projet est à l'étude avec la mise en place de boîtiers avec trois sonneries et/ou signaux lumineux différents afin de faciliter l'information et l'interprétation de tous (enfants et enseignants) lors de ces alertes.

Ces boîtiers seraient installés dans le couloir du rez-de-chaussée, dans le couloir de l'étage et vers le restaurant scolaire.

Elle précise qu'une précédente étude avait été faite avec la mise en place d'un signal sonore et que ce projet n'avait pas abouti car il n'avait pas été retenu par les écoles.

Mme GARNIER est surprise par cette réponse car, sauf information contraire, cette étude n'avait pas été rejetée ; les directrices avaient simplement précisé que les messages sonores devraient être codés.

Mme PARET précise qu'une nouvelle concertation Ecole/Fournisseur/Mairie est de mise.

### 7.3) NOUVELLES DEMANDES :

Mme Garnier explique que toute l'équipe enseignante connaît les difficultés financières de la mairie mais que cependant des besoins sont réels aux niveaux :

- ✚ des INTERVENANTS EXTERIEURS,
- ✚ du budget SORTIES/PROJETS,
- ✚ du budget FOURNITURES SCOLAIRES.

Les enseignants souhaiteraient que la municipalité actuelle et celle à venir réfléchissent à un **PLAN ECOLE** pour la mise en place des projets suivants à partir de l'année scolaire 2020/2021 :

#### ✚ INTERVENANTS EXTERIEURS :

- un budget **PISCINE** pour que les élèves puissent bénéficier de séance de natation à Loriol et que les enseignants puissent ainsi répondre à la demande ministérielle,
- un budget **ADDIM** (Association Départementale pour la Diffusion et l'Initiation Musicale) pour permettre aux élèves de bénéficier de séances de musique par des professionnels,

#### ✚ Budget SORTIES/PROJETS :

- un budget SORTIES/PROJETS réévalué car l'inflation n'a pas épargné les transports et le coût des visites culturelles ; un tableau récapitulatif comparatif est projeté :

Budget SORTIES / PROJETS par élève entre 2011 et 2019 :								
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Non défini	20,93 €				25 €			
<i>Pour exemple :</i>								
Une sortie aux CLEVOS à ETOILE, pour 4 classes, coûte 700 € : transport 420 € et exposition 280 €.								

#### ✚ Budget FOURNITURES SCOLAIRES,

- un budget FOURNITURES réévalué car là encore l'inflation n'a pas épargné la papeterie et les produits pédagogiques divers.

Un tableau comparatif des budgets FOURNITURES SCOLAIRES entre 2011 et 2019 est exposé. Celui-ci met en évidence que le calcul mis en place depuis le 01/01/2016 a été nettement défavorable aux achats :

- avec une différence à ce jour de **4,79 € par élève**,
- soit une **baisse de 12,7 % par élève**.

Budget FOURNITURES par élève entre 2011 et 2019								
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Augmentation annuelle de 2% Budget direction pris sur le montant par élève.</i>					<i>Avec le calcul suivant : X enfants au 01/01 x 36 €/10 mois x 6 mois Et X enfants au 01/09 x 36 €/10 mois x 4 mois</i>			
37,90	38,65	39,42	40,21	41,01	36,00	36,00	36,00	36,00
<i>Après avoir ôté la part du budget direction par élève, il restait :</i>						<i>Budget direction en plus : 200 € soit environ 1,6 € par élève</i>		
36,13	36,59	37,36	38,23	<b>38,81</b>	34,40	37,6	37,6	<b>37,6</b>

C'est pourquoi, les enseignants demandent une réévaluation de ce budget pour palier à cette différence et permettre des commandes en adéquation avec les besoins, et ce dans l'intérêt des élèves et des familles. L'équipe enseignante ne souhaite pas alourdir la liste des fournitures scolaires demandée aux parents lors de chaque rentrée scolaire.

Mme PARET prend la parole et indique qu'elle aurait aimé être en possession de ce tableau en amont de cette réunion.

Mme GARNIER précise alors que le Conseil des Maîtres a décidé de présenter ce tableau en Conseil d'Ecole (instance officielle) pour faire un constat de la progression annuelle du budget Fournitures et pouvoir ainsi échanger de manière objective et constructive. Il ne s'agit en aucun cas, de mettre en cause le partenariat Mairie - Ecole publique.

## **8) Questions diverses de la part des Parents Délégués élus**

Mme Dubost précise que lors d'une réunion entre parents délégués élus, la décision a été prise de ne pas éliminer certaines observations de parents même si une information n'était présente qu'une fois.

### **8.1) Pour les abords de l'école :**

- Serait-il possible, comme il a été fait pour le stationnement vers le théâtre de verdure, de sensibiliser les parents contre le tabagisme passif ?

**Réponse de la Mme PARET :**

Des cendriers ont été placés du côté du portail de sortie car de nombreux mégots longeaient le sol. Elle invite les parents délégués à préparer une affiche en ce sens car cette demande dépasse les compétences de la mairie.

- Pourquoi l'agrandissement prévoit-il d'enlever le peu de verdure de la cour de l'école ; est-il possible de déplacer une école plutôt que de modifier celle existante ?

**Réponse de Mme PARET :**

Ce sujet a déjà été abordé précédemment et la prochaine équipe municipale prendra la suite de l'étude existante.

### **8.2) Pour l'école :**

- Serait-il possible de proposer aux enfants davantage de sorties pédagogiques et/ou voyage scolaire ? En ce sens, les parents délégués soutiennent la demande d'augmentation du budget pour les sorties et le projet Piscine.

**Réponse de Mme PARET :**

A ce jour, ce n'est pas prévu.

**Réponse des enseignants :**

De tels projets demandent effectivement des moyens financiers mais aussi une motivation des enseignants.

### **8.3) Pour le périscolaire :**

- Est-ce que le changement d'horaire a porté ses fruits ?

**Réponse de Mme PARET :**

Effectivement, plusieurs enfants sont présents dès 7 h 30 le matin. Quant au périscolaire du soir, la modification du tarif à la baisse a engendré une augmentation de la fréquentation non négligeable, et ce au détriment des enfants. A suivre.

**Réponse des enseignants :**

Les enseignants s'inquiètent aussi du nombre important d'élèves présents le soir sous la surveillance de seulement deux adultes.

### **8.4) Pour la cantine :**

- Quelle est l'organisation de la cantine ?

- Quel est le rôle de l'élève (CM1 ou CM2) chef de table ?

- Qu'en est-il d'un certain choix de desserts pour ces enfants ?

- Pourquoi exiger des élèves un temps de silence de plusieurs minutes pour sortir du restaurant scolaire ?

- Pourquoi exiger de goûter tous les plats ?

- Comment se passe l'élaboration des menus ?
- Pourquoi un tel écart sur le prix des repas selon le quotient familial : de 2 € à 4,30 € ?
- Comment justifiez-vous une augmentation du prix du repas de 1 € pour plus de 50% des familles ?

**Réponses de Mme PARET :**

- La mise en place d'une cantine scolaire n'est pas une obligation pour une commune.
- Il est regrettable que les familles ne soient pas satisfaites malgré tout ce qui a été mis en place.
- Il est demandé aux élèves un certain calme pendant le repas et non un temps de silence.
- L'élaboration des menus suit les consignes et conseils d'une diététicienne et du projet « ça bouge dans ma cantine ».
- La mise en place de cette nouvelle tarification est un choix politique décidé en conseil municipal.

**Réponse des parents délégués :**

- Que le calme soit demandé pendant le repas est tout à fait normal et compréhensible. Ce qui est gênant, c'est vraiment l'exigence de ce temps de silence à la sortie du réfectoire. Cette attente est une source d'angoisse pour de nombreux élèves ; à savoir qu'elle semble vraiment être une réalité car nombreux questionnaires parlent de cet état de fait.
- Il est regrettable que dans une commune comme Grâne la décision de la tarification des prix des repas résulte d'un choix politique et non pas de l'analyse des besoins des familles. A savoir, qu'une famille a effectué un calcul et que cette nouvelle tarification implique une augmentation de 300 € pour une famille ayant deux enfants inscrits à la cantine.

**Réponse de Mme PARET :**

Un nouvel entretien avec le personnel de cantine suivra.

**Précisions apportées par Mme GARNIER :**

Mme GARNIER précise que suite aux difficultés du personnel de la cantine face à un niveau sonore difficilement supportable, la mise en place de responsables, un ou de deux élèves de CM par table, a été évoquée car par expérience (classe de découverte et repas de Noël) ce procédé responsabilise les « grands » et permet une gestion des repas beaucoup plus sereine ; c'est d'ailleurs ce qui se passe depuis que ce partenariat fonctionne.

D'autre part, pour ces élèves responsables, il avait été évoqué par M HOSTAL (responsable du restaurant scolaire) de les associer à la confection des futurs menus en leur proposant par exemple de choisir le dessert parmi une liste proposée.

Mme GARNIER ajoute qu'elle ne sait pas si cette idée est ou sera mise en place.

**2<sup>ème</sup> partie : LA SEANCE EST LEVEE A 22 H ;  
un verre de l'amitié la clôture.**

*Compte-rendu affiché dans le tableau d'affichage côté portail et dans le hall de l'école.*

*Compte-rendu posté sur le PADLET de l'école.*

*Compte-rendu envoyé par messagerie à toutes les familles de l'école.*

*Compte-rendu adressé à Mme Le maire et à Mme L'Inspectrice.*

**Le 15 octobre 2019,**

**La présidente de séance,  
Mme GARNIER Michèle**



**La secrétaire de séance,  
Mme DUBOST Laetitia**

